0220 3543

GROUPE DE RECHERCHES

BULLETIN DU GREC

1986 (double)
N° 3-4
41-42

ET D'ETUDES DU CLERMONTAIS

juillet - septembre

la boissière

LA PREMIERE FONTAINE DE LA BOISSIERE

Il y a deux siècles, l'eau était précieuse pour les habitants des garrigues. Une source près de la maison était alors considérée comme le confort maximum.

A La Boissière, les gens récoltaient l'eau de pluie dans des citernes pour leurs besoins domestiques. Heureusement que le "Puits des Seigneurs" (1) fournissait une eau bien fraîche pour la boisson.

Les années de sécheresse, comme 1785, il fallait se rendre à pied à la source d'Aigue Vive (2), une heure était nécessaire à l'aller et retour(3) et le chemin presque impraticable. Mais de mémoire d'homme, personne n'a jamais vu Font Vive se tarir.

En 1788, tout le monde parle de la fontaine. Grâce à la vente des coupes de bois, la communauté peut engager des frais importants. Elle fait appel à Charles Durand "Professeur d'architecture à l'école des ponts et chaussées de Montpellier et architecte de la mainmise des eaux et forêts". Le descriptif de cette installation daté du 20 juillet 1788 est incroyablement précis : une petite plaque de laiton est prévue, qui doit se visser devant le trou de la serrure, afin que des enfants ne puissent y glisser des petites pierres.

Le temps de demander aux autorités l'autorisation de commencer les travaux et à l'administration royale d'instruire le dossier, la

(1) Ce puits existe toujours, il se trouve au bord de la route d'Argelliers, au milieu du"Planet".

(2) Aujourd'hui "Font Vive".

(3) Archives communales.

©Groupe de Recherches et d'Etudes du Clermontais (G.R.E.C.) : https://etudesheraultaises.fr (Tous droits réservés)

convocation aux états généraux arrête toutes les affaires en cours. Ce n'est qu'en 1792 que la municipalité tente de faire faire les travaux qui sont bien vite arrêtés car pour creuser la tranchée dans le rocher il faut de l'explosif et à cette époque, la loi "interdit d'utiliser la poudre à autre chose que de combattre les ennemis de la République" (1). L'argent de la communauté sert à payer des volontaires qui, nombreux à cette époque, acceptent de partir pour le compte des communes moyennant finance.

Le projet est abandonné et les habitants de La Boissière doivent attendre 23 années pour envisager de nouveau la construction d'une fontaine.

1815. C'est l'année de Waterloo, mais c'est aussi une bonne année pour la communauté de La Boissière car les coupes de bois se vendent bien et à bon prix. Tout le monde reparle de la fontaine. Le 12 novembre, Jean-François Rouvairolis le maire et Jean-Etienne Bonniol son adjoint, écrivent au Sous-Préfet. Ils lui demandent l'autorisation de construire une fontaine et de réparer le chemin qui mène du village jusqu'au grand chemin de Gignac.(2); Le sous-préfet demande des devis. Le conseil après avoir décidé de traiter séparément ces deux affaires demande deux devis. Paul Couderc géomètre de première classe à Montpellier est chargé du dossier. Il établit un estimatif et dresse le plan de l'installation. Le tout est envoyé au sous-préfet accompagné d'une lettre où les conseillers ins istent sur l'urgence des travaux (1815 fut une année particulièrement sèche). Ils rappellent que la commune possède les fonds nécessaires. La coupe de bois de 1815 s'est vendue 2600 francs. A cette somme il faut ajouter le reliquat de 1814 : 1395 francs (1). A la fin de la lettre, le maire supplie le préfet d'autoriser la construction de la fontaine.

Le 20 août 1816 c'est la consternation. Le conseil se réunit pour s'entendre dire que le Ministère a refusé le projet : le préfet a oublié de préciser dans son dossier que la commune pouvait assumer

(1) Archives communales.

(2) La portion de la D. 27E de La Boissière à la Taillade. Le grand chemin de Gignac passait au sud du Mas de Bonniol.

©Groupe de Recherches et d'Etudes du Clermontais (G.R.E.C.) : https://etudesheraultaises.fr (Tous droits réservés)

seule la dépense. Une lettre est envoyée le jour même au préfet.Il lui est précisé que, depuis 1815, la commune possède en caisse 4443 francs, que les travaux sont estimés à 1445,45 francs et que la coupe de bois de 1816 s'est vendue 2800 francs.

Le 25 août le conseil est réuni pour apprendre"qu'il n'y a rien de nouveau".

Le 15 octobre 1816 enfin, le préfet informe le conseil que le Ministre de l'Intérieur approuve le projet,mais il demande également où en sont les fonds de la commune ! Ils ont encore augmenté et s'élèvent à présent à 8797 francs.

Les archives de la commune de 1817, 1818 et 1819 ont disparu ce qui nous prive des détails de la réalisation de cette fontaine.

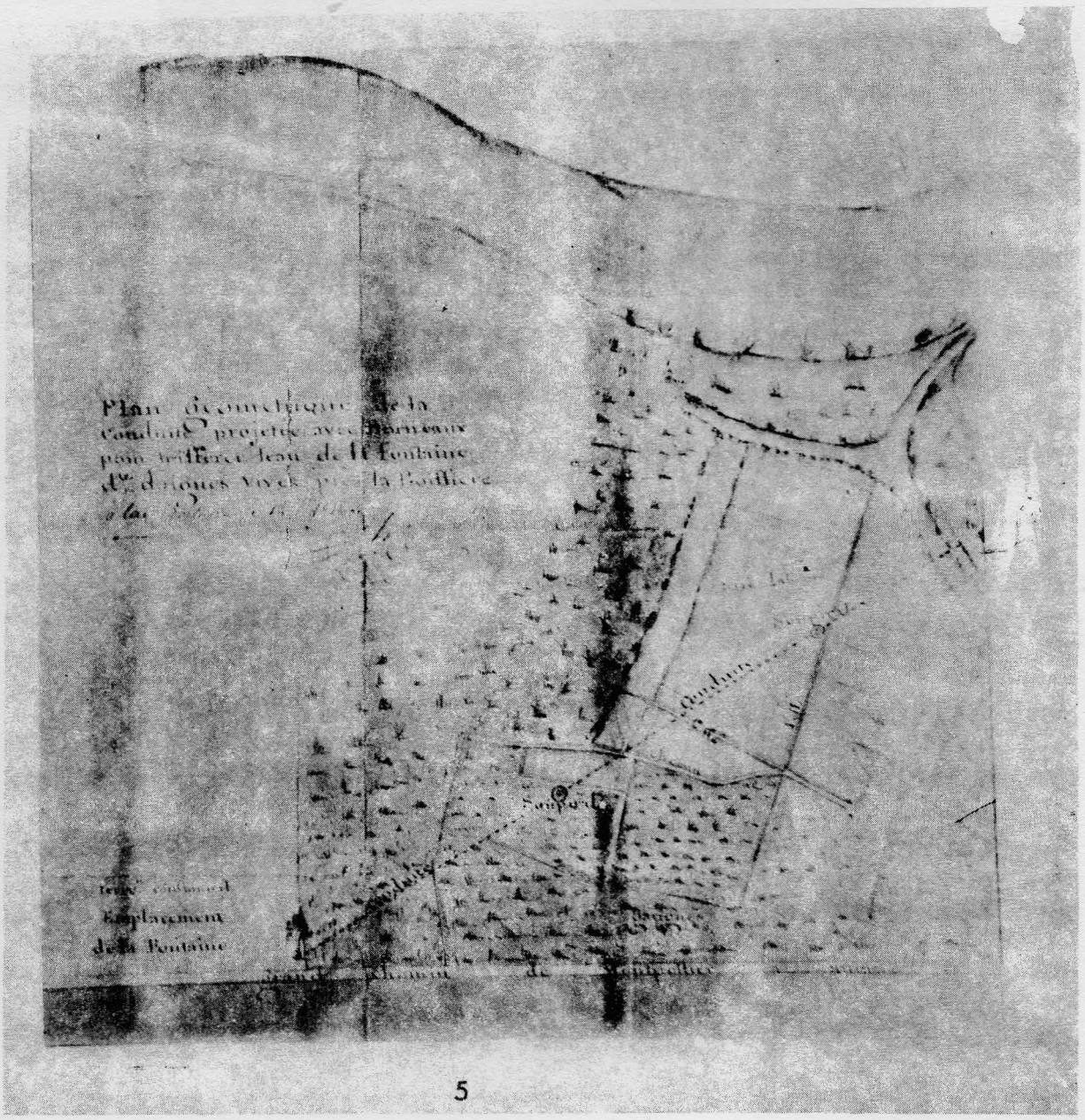

©Groupe de Recherches et d'Etudes du Clermontais (G.R.E.C.) : https://etudesheraultaises.fr (Tous droits réservés)

Seul le plan a pu être retrouvé (1). Les deux colonnes en forme d'obélisque qui ne manquent pas d'intriguer le monde y sont prosaïquement nommés : "soupirail."

Cette installation dont la canalisation est faite de tuyaux de St Jean de Fos demande un entretien constant.

Couderc visite l'installation qui a besoin de grosses réparations le 23 mars 1827. Le conseil demande au préfet l'autorisation d'engager les frais nécessaires, mais la commune n'est plus aussi riche. Elle ne peut payer que la moitié du coût des travaux et elle demande que les modalités de paiement soient mentionnées au cahier des charges. Le conseil se réunit le 29 du même mois . Le même jour, le maire envoie au préfet le devis.

Le 29 avril, Henri Theule, d'Aniane, accepte les conditions du conseil. Il accorde même un rabais de 10 francs sur les 929 francs estimés par Couderc. Le préfet donne son accord le 2 juin.

Cette première fontaine a cessé de couler vers 1835. Les propriétaires des terrains proches avaient établi des jardins alentour L'eau coulait en abondance et les légumes étaient beaux, mais cela n'alla pas sans jalousies et on arrêta d'entretenir la canalisation.

Les plus vieux habitants de La Boissière se souviennent de ces deux bacs près du jeu de ballon (2) où un propriétaire voisin jetait des herbes à composter.

Les sources qui ont servi de support à ce travail sont aux archives communales de La Boissière et aux archives départementales de l'Hérault: "La Boissière" série O, non classée.

Texte et photographies de
Jean-François LALANNE

(1) Archives particulières.

(2) L'emplacement est indiqué sur un plan daté de 1856 (ADH série O La Boissière).

©Groupe de Recherches et d'Etudes du Clermontais (G.R.E.C.) : https://etudesheraultaises.fr (Tous droits réservés)

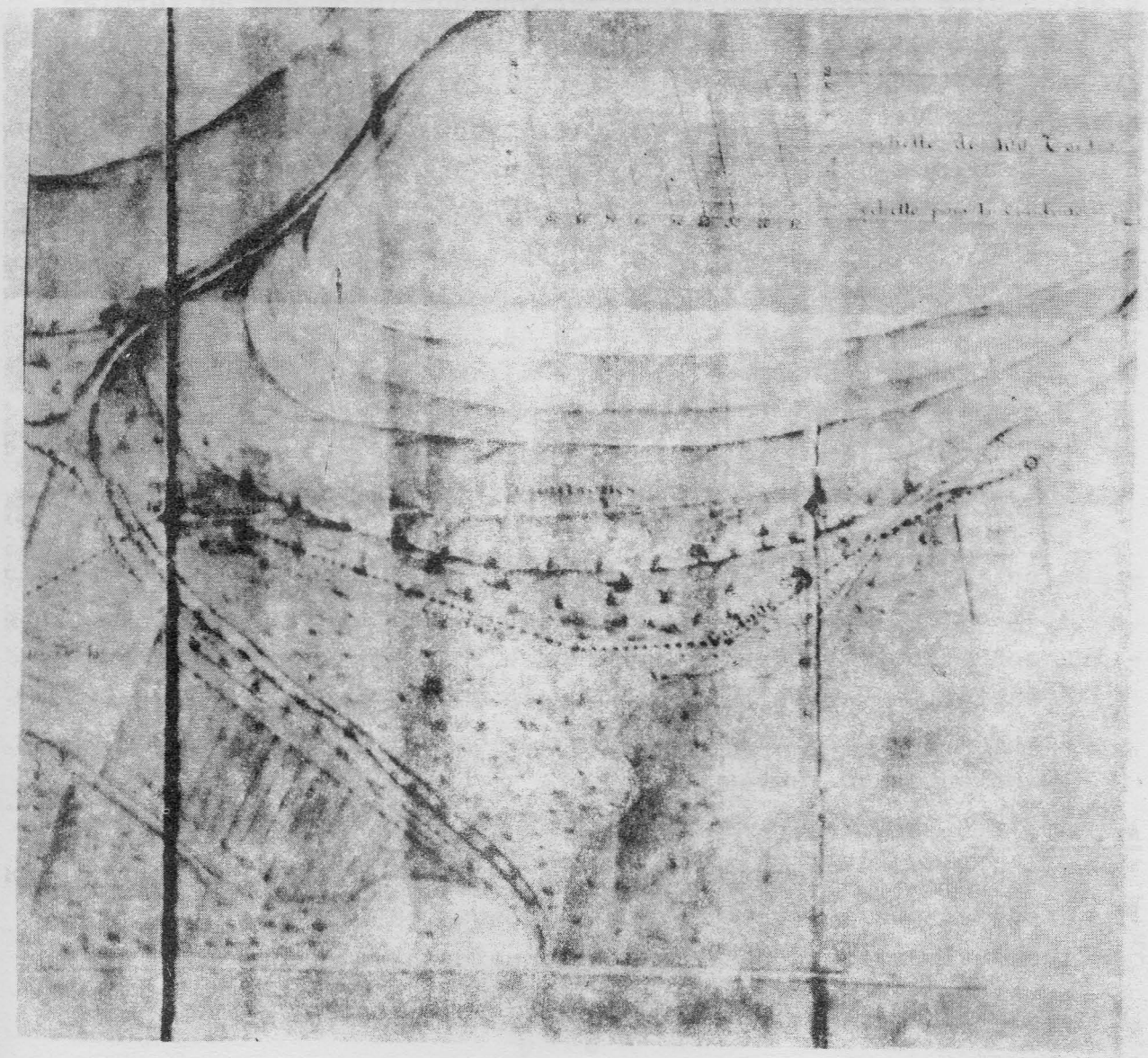

©Groupe de Recherches et d'Etudes du Clermontais (G.R.E.C.) : https://etudesheraultaises.fr (Tous droits réservés)